



**Groupement de Coopération Sociale et
Médico-Sociale**
Pays Mellois - Poitou Charentes

BILAN D'ACTIVITE 2023

GCSMS - MJPM

GCSMS Pays Mellois – Poitou Charentes

EHPAD « Fondation Brothier » - 1, rue de stade – 79190 LIMALONGES

Site internet : gcsmspaysmelloissud79.fr

I. SERVICE MJPM

LE SERVICE MJPM, assuré par Aurélie CLISSON.

Aurélie Clisson Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs du GCSMS est à votre disposition pour tous renseignements relatifs aux mesures de protection (habilitation familiale, curatelle, tutelle)

Le service MJPM est au cœur du fonctionnement du GCSMS Poitou Charentes. Créé en 2009, il assure le soutien et le suivi des résidents accueillis par les établissements et services adhérents du GCSMS.



2

1. Les mesures assurées par la Mandataire au 31.12.2023 :

24 curatelles renforcées, 14 tutelles, 4 sauvegardes de justice

EHPAD LIMALONGES : 9 mesures

EHPAD CELLES SUR BELLE : 2 mesures

EHPAD LEZAY : 10 mesures

EHPAD BRIOUX SUR BOUTONNE : 7 mesures

EHPAD CHEF BOUTONNE : 5 mesures

EHPAD PAMPROUX : 3 mesures

Village retraite BRIOUX SUR BOUTONNE : 2 mesures

Résidence Autonomie de MELLE : 3 mesures

Résidence Autonomie de SAUZE VAUSSAIS : 1 mesure

11 Entrées et 2 sorties (2 décès + 1 transfert)

**En 2023 : 42 mesures
contre 31 en 2022**

2. Les mesures assurées par la Mandataire au 30.06.2023 :

24 curatelles renforcées, 17 tutelles, 6 sauvegardes de justice

EHPAD LIMALONGES : 10 mesures

EHPAD CELLES SUR BELLE : 5 mesures

EHPAD LEZAY : 9 mesures

Au 30.06.2024 : 47 mesures

EHPAD BRIOUX : 6 mesures

EHPAD CHEF BOUTONNE : 6 mesures

EHPAD PAMPROUX : 4 mesures

Village retraite BRIOUX : 2 mesures

Résidence Autonomie de MELLE : 3 mesures

Résidence Autonomie de SAUZE VAUSSAIS : 1 mesure

EHPAD DE MOUGON : 1 mesure

16 entrées et 4 sorties (4 décès + 1 transfert)

3

3. Conseil aux familles et aux résidents :

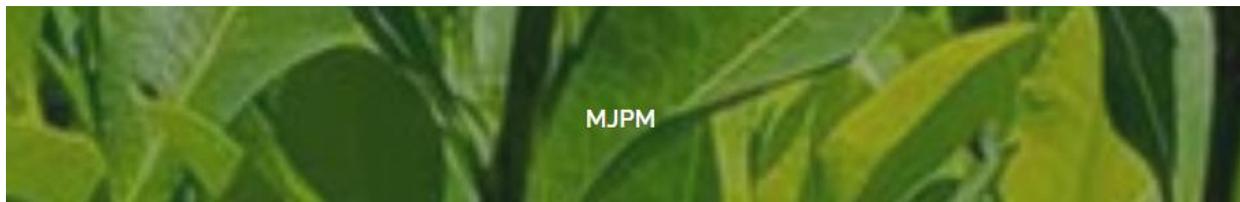
Nombre de contacts en 2023 : 7

Nombre de contacts au 30.06.2024: 5

4. Informations diverses :

L'EHPAD de Mougon a une mesure exercée par le GCSMS

5. Page MJPM du site internet :



Home > MJPM



Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs du GCSMS

Aurélie CLISSON, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs du GCSMS, est à votre disposition pour tous renseignements relatifs aux mesures de protection (habilitation familiale, curatelle, tutelle..)

[Affiche service MJPM](#)

[Dépliant service MJPM](#)

Rendez-vous sur demande

06 10 80 02 09

mjpm.gcsms-paysmellois@orange.fr

4

La mesure de protection

Pour qui ?

Vous-même ou l'un de vos proches dans l'incapacité de gérer partiellement ou totalement les démarches de la vie quotidienne, administratives et financière.

Comment ?

Sur demande de la personne elle-même, sa famille ou ses proches :

Dossier (requête) à compléter et à adresser au Tribunal Judiciaire avec un certificat médical circonstancié réalisé par un médecin inscrit sur la liste du parquet de Niort.

Sur signalement des services sociaux, des établissements de soins ou médico-sociaux.

La désignation d'un Mandataire Judiciaire

Une fois nommé par le Tribunal, le MJPM rencontre régulièrement la personne protégée.

Il exerce le mandat confié par le Tribunal, sous le contrôle de celui-ci, auquel il rend annuellement un compte rendu de gestion.

Il assiste (curatelle) ou représente (tutelle) la personne protégée; veille à la protection de sa personne et de ses biens, et adapte la prise en charge en fonction de ses capacités et de ses besoins.

Le MJPM exerce sa mission en partenariat avec les différents intervenants : services sociaux, administratifs, médicaux.. et avec la famille lorsque cela est pertinent.

Signalement à transmettre au Procureur de la République qui décide de la transmission ou non de la demande au juge des tutelles du Tribunal Judiciaire.

Quelles suites ?

- La personne concernée est auditionnée par le Juge des Tutelles.
- Le Juge rend sa décision (type de mesure de protection, choix du mandataire) et la notifie à la personne concernée.
- En cas de désaccord, un appel du jugement est possible auprès du greffe du Tribunal Judiciaire qui transmet à la Cour d'Appel.

Un proche peut-être désigné par le Juge des Tutelles pour exercer la mesure. À Défaut, un Mandataire Judiciaire professionnel est mandaté.

L'engagement du MJPM du GCSMS :

Disponibilité et proximité au service des personnes protégées.

Visites mensuelles dans les établissements concernés.

Proximité
Disponibilité
Écoute
Visite

Les différentes mesures de protection

Elles peuvent être exercées par un Mandataire Judiciaire professionnel ou par un proche, sur décision puis contrôle du Juge des Tutelles.

<p>Curatelle</p>	<p>Sauvegarde de justice</p>	<p>L'Habilitation Familiale</p>
<p>Mesure d'assistance de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Simple : actes courants réalisés par la personne protégées, actes importants avec assistance du MJPM. • Renforcée : ou aménagée : actes définis par le jugement réalisés avec le MJPM (notamment la perception des ressources et la gestion des dépenses). 	<p>Mesure temporaire, représentation de la personne pour les actes définis dans le jugement ; décision de main levée, ou de mise en place de curatelle ou tutelle à l'issu.</p> <p>Tutelle</p> <p>Mesure de représentation de la personne ; actes courants réalisés par le MJPM, actes importants réalisés avec autorisation préalable du Juge des Tutelles.</p>	<p>Permet à un ascendant, un descendant, un frère ou une sœur, l'époux, un partenaire de Pacs ou un concubin, de représenter un proche dans les actes définis par jugement.</p> 

Les missions du mandataire judiciaire

Conseiller et accompagner les résidents ou les familles **dans la demande, ou la gestion, de la mesure de protection.**

Exercer les mesures de protection sur mandat du Tribunal de Niort

- Mesure de sauvegarde de justice
- Mesure de curatelle
- Mesure de tutelle

Le GCSMS Pays Mellois Sud Deux-Sèvres propose les services d'un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) qui pourra **vous renseigner et vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures de protection.**

Le MJPM peut également être mandaté par le Tribunal de Niort pour **exercer la mesure de protection de résidents accueillis dans les structures d'hébergement du GCSMS.**

Informations utiles

Le MJPM du GCSMS intervient dans les établissements suivants :

- EHPAD « les 3 Cigognes » à Brioux sur Boutonne
- EHPAD « les Chanterelles » à Celles sur Belle
- EHPAD « la Rosée d'Antan » à Chef Boutonne
- EHPAD « les Babelottes » à Mougou
- EHPAD « Fondation Dussouil » à Lezay
- Village Retraite de Lezay
- EHPAD « Fondation Brothier » à Limalonges
- Foyer Logement « la Garenne » à Melle
- Résidence Autonomie « Henri Minault » à Sauzé-Vaussais

6



TÉLÉPHONE

06 10 80 02 09



ADRESSE

GCSMS Pays Mellois Poitou Charentes
Service MJPM
EHPAD Fondation Brothier
1Rue du Stade
79190 LIMALONGES



E-MAIL

mjpm.gcsms-paysmellois@orange.fr

II. COMMISSION DE FORMATION

1. Administrateurs délégués à la Commission Formation :

Mme MARSTEAU Directrice de l'EHPAD de la Crèche
Mme SIMON Directrice de l'EHPAD de Mougou
M. TOSON Directeur du Foyer Résidence de Sauzé-Vaussais.

7

2. Les Établissements représentés :

- EHPAD de Brioux sur Boutonne
- EHPAD de Celles sur Belle
- EHPAD de Chauray
- EHPAD de la Crèche
- EHPAD de Pamproux
- CIAS du Mellois
- EHPAD de Mougou
- MELIORIS MARPA de Périgné et Couture d'Argenson
- EHPAD de Prahecq
- EHPAD de Limalonges
- EHPAD de Beauvoir sur Niort
- EPCMS La Coudrais de Niort
- FOYER RESIDENCE de Sauzé-Vaussais
- EHPAD de Civray
- RESIDENCE AUTONOMIE de Civray
- RESIDENCE AUTONOMIE de Saint-Sauvant
- CIAS du CIVRAISIEN
- EHPAD de Champagne Mouton

3. Calendrier des commissions formations 2023

La commission formation s'est réunie à deux reprises sur l'année 2023.

- **Mardi 21 février 2023 (EHPAD « Les Chanterelles » - CELLES SUR BELLE)**
- **Mercredi 15 juin 2022 (EHPAD « Les Babelottes » - MOUGON)**

La réunion programmée le 7 décembre 2023 a été reportée au 24 janvier 2024.

Ces réunions permettent d'aborder :

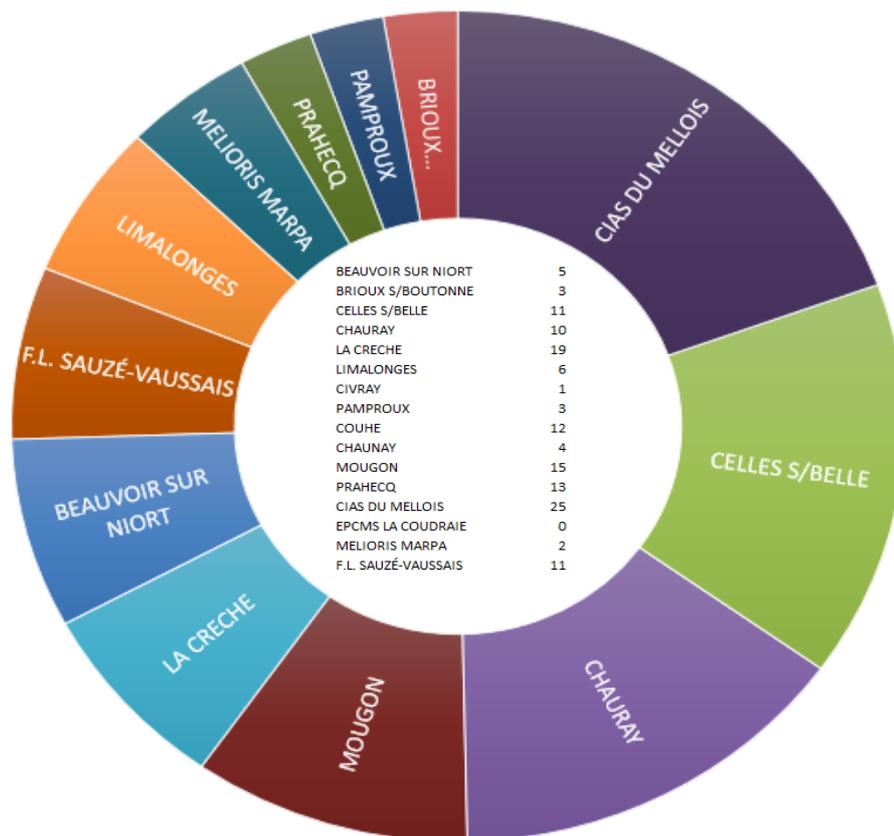
- Le plan de formation de l'année en cours
- Le recensement des besoins en formation
- Des questions diverses en lien avec la formation

4. Plan de formation 2023

10 THEMATIQUES 1743 HEURES DE FORMATION	Nbr de session	Nbr d'agent formé	Nbr d'Etb. concerné	Heures total
<i>GESTION DU STRESS (IMPACTANCE) – 14h</i>	1	12	6	168
<i>PSC1 (SDIS 79) – 7h</i>	4	37	11	259
<i>AFGSU (CH Niort) - 21h</i>	2	23	6	483
<i>PRAP SS (M. RAMBAUD) - 21h</i>	2	17	7	357
<i>Bonnes pratiques d'hygiène : prévention des dangers (QUALYSE) - 7h</i>	1	12	7	84
<i>HACCP (QUALYSE) - 7h</i>	1	10	7	70
<i>Ressentir et mieux comprendre le quotidien d'une personne âgée avec simulateur (RESANTE VOUS) – 7h</i>	2	12	6	84
<i>CPOM (Société ASCOR) – 14h</i>	1	3	2	42
<i>ELABORATION ET ANALYSE DES EPRD-ERRD (Société ASCOR) – – 14h</i>	1	6	4	84
<i>ANALYSE FINANCIERE DES ESSMS (Société ASCOR) – 14h</i>	1	8	6	112

Pour mémoire - Année 2022 : 11 Thématiques / 1400h de formation

140 AGENTS FORMES SUR L'ENSEMBLE DU GCSMS



PLAN DE FORMATION 2023



GCSMS Pays Mellois
Poitou Charente

	Gestion du stress	PSC1/finitival	PSC1/finitival	PSC1/finitival	PSC1/finitival	PSC1/finitival	AFGSU Niveau 1 / 2		PRAP-26	PRAP-26	Bonnes pratiques d'hygiène : prévention des dangers (A destination des agents hôteliers) MODULE 1	HACCP (A destination des cuisiniers) MODULE 2	RESSENTIR ET MIEUX COMPRENDRE LE QUOTIDIEN D'UNE PA AVEC SIMULATEUR		
							643€ A la charge des Etb.	643€ A la charge des Etb.						Financement ARS	Financement ARS
							2 300€ A la charge des Etb.	643€ A la charge des Etb.						2 800€ A la charge des Etb.	2 800€ A la charge des Etb.
ORGANISME	IMPACTANCE	SDIS 79					CH Niort			QUALYSE	RESANTE-VOUS				
BEAUVOIR SUR NIORT	1	1	1	1			0	0	1	0	0	0	1		
BRIOUX S/BOUTONNE		1	1	1			0	0		0	0	0	1		
CELLES S/BELLE	2	1					1	1	1	1	1	1			
CHAUWAY	3	2	2	1			0	0	0	0	0	0	2		
LA CRECHE	1	1	1	1	2	2	2	2	1	1	2	0	1		
RESIDENCE AUTONOMIE CIVRAY												1			
FAMPROUX						2							0		
COUHE		2	4	1			1	2			3	2			
CHAUNAY - Residence Auto			2	1							1	1			
CHAUNAY - EHPAD			3	1							1				
MOUGON		1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1		
PRAHECQ			1	1	1	1	4	2		1		1	2		
CIAS DU MELLOIS	3				4	2	3	4	4	2		3			
														EHPAD LEZAY FD	
														EHPAD CHEF DE S ^{te}	
														SSPAD	
														SAD	
FL MELLE LG															
VR LEZAY															
UNI CAP			1	1		1	0	0		0	0	0			
														PÉRIGNÉ	
COUTURE															
F.L. SAUZÉ-VAUSSAIS	2	1					0	0	2	2	3	0			
TOTAL INSCRIPTIONS	12	10	18	10	8	10	12	12	10	9	12	10	8		

PLAN DE FORMATION DIRECTION 2023

	CPOM	L'élaboration et l'analyse des EPRD et ERD		L'analyse financière des comptes des établissements et services sociaux et médico-sociaux	
		3 300€ A la charge des Etb.	3 300€ A la charge des Etb.	3 300€ A la charge des Etb.	
		COÛT :	ORGANISME	ASCOR	
CELLES S/BELLE		1	1		
LA CRECHE		1	2		
LIMALONGES / CIVRAY	2	2	2		
MOUGON			2		
CIAS DU MELLOIS	2				
					EHPAD LEZAY FD
					EHPAD CHEF DE S ^{te}
					SSPAD
					SAD
FL MELLE LG					
VR LEZAY					
F.L. SAUZÉ-VAUSSAIS	1		1		
TOTAL INSCRIPTIONS	3	6	8		

Communication :



10

Home > 2023 > juillet > 7 > La Commission formation du GCSMS : coordination des actions au profit des établissements



Le GCSMS Pays Mellois Sud Deux-Sèvres s'est investi dans la coordination d'un plan de formation inter établissement depuis sa création en 2009. Les Directeurs d'établissement, administrateurs du GCSMS et délégués à cette question sont chargés de proposer un Plan de formation en collaboration avec l'ensemble des structures. Mme MARSTEAU Directrice de l'EHPAD de La Crèche est la référente de ce dossier en lien avec Mme SIMON Directrice de l'EHPAD de Mougou et M. TOSON Directeur du Foyer Résidence de Sauzé-Vaussais.

En collaboration avec le CNFPT



En collaboration avec l'ANFH



Contexte

Dans les ESMS, la qualité de la prestation à destination des résidents repose en grande partie sur la compétence des professionnels qui les accompagnent.

La formation est donc un élément central de l'évolution de ces compétences auprès des résidents et un élément incontournable de la qualité de vie au travail.

21 groupes de formations diverses ont bénéficié à 231 professionnels



La coordination du projet par Florence MARSTEAU, Directrice des EHPAD « Les Rives de Sèvre » de LA CRECHE et « La Croix d'Hervault » de PAMPROUPX

« La formation est donc un élément central de l'évolution de ces compétences auprès des résidents et un élément incontournable de la qualité de vie au travail. »

Plan de formation dédié aux équipes de direction

Le GCSMS développe un plan de formation annuel dédié aux directeurs d'établissements et de services.

Il est axé sur :

- La gestion de crise en lien avec le SDIS 79
- La gestion financière à travers l'élaboration de l'EPRD et de l'ERRD
- L'analyse financière
- La préparation du CPDM en lien avec le Cabinet ASCOR

Enjeux de la formation

Nombre de formations obligatoires s'imposent aux EHPAD et aux Résidences autonomie, en matière d'hygiène et de sécurité des prestations, en matière technique. L'objectif de prévention des risques psychosociaux et des troubles musculosquelettiques impose également une formation régulière et de qualité des équipes qui composent les établissements.

Dans cet objectif un plan de formation ambitieux est travaillé annuellement avec les chargées de formation des établissements et en coordination avec l'ANFH et le CNFPT.

La commission formations

Chaque année, la « commission formations » se réunit une fois par trimestre et rassemble l'ensemble des chargés de formation des établissements du GCSMS.

La première étape est le recensement des besoins de chaque établissement établi sur la base des entretiens annuels de fin d'année.

Les thématiques communes sont identifiées et constituent les axes du plan de formation annuel.

III. Le GCSMS Pays Mellois – Sud Deux-Sèvres est devenu le 20.09.2023 : Pays Mellois – Poitou Charentes !



12



Image de pchvector sur Freepik

Le GCSMS, anciennement Pays Mellois – Sud Deux-Sèvres, s'est agrandi et s'est étendu depuis ces dernières années au-delà du Pays Mellois et de ses alentours pour couvrir désormais le Sud Deux-Sèvres, le Sud Vienne et le Nord Charente.

En effet, lors de la dernière Assemblée Générale du 20 septembre 2023, trois nouveaux établissements ont intégré le GCSMS qui compte désormais 25 établissements et services.

Les nouveaux adhérents sont :

- La Résidence autonomie « Les coudrais » 2 Rue Yvonne Buisson 86400 CIVRAY ;
- LEHPAD « Les Capucines » 16 avenue Jean Jaurès 86400 CIVRAY ;
- LEHPAD « Résidence Le Villard » 1 rue Buissonnière 16350 CHAMPAGNE-MOUTON.

Le GCSMS Pays Mellois – Sud Deux-Sèvres change donc de nom et devient :

LE GCSMS PAYS MELLOIS – POITOU CHARENTE

13

Découvrez le **GCSMS** et ses actions en cliquant sur le logo ci-dessous :



IV. LA COMMISSION INNOVATION APPEL A PROJET

1. Administrateurs délégués à la Commission Appel à Projet :

Administrateur délégué	Administrateurs suppléants
Gwenaëlle SIMON	Laurent TOSON pour les RA Myriam BONNET pour les RA Maryse SAVARIAU Isabelle BILAS BRIQUET Laure KOLBACH RUFFIN

14

2. L'Equipe Mobile Qualité de Vie et des Conditions de Travail :

Mon EHPAD s'engage pour la QVCT* de TOUS

Une organisation qui évolue pour le bien-être collectif

Une équipe externe qui renforce les compétences existantes

Un accompagnement qui soutient le sens au travail des équipes

Une équipe de 11 structures se lance dans l'aventure...

Notre EHPAD bénéficie d'un financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour amorcer ce travail de 3 ans autour de la "Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)".

Ce projet, porté par le GCSMS du Pays Mellois Sud Deux-Sèvres, en partenariat avec les prestataires ReSanté-Vous et SVP travail & organisation, rassemble 11 structures :

- la Fondation Héloïse Dupont (Beauvoir sur Niort), le SPASAD du Mellais (Lezay), l'EHPAD Emilein Beuin (Chauray), l'EHPAD Les Quatre Saisons (Chef-Boutonne), l'EHPAD La Croix d'Herveuil (Pamproux), la Fondation Durosoul (Lezay), l'EHPAD Les Rives de Sèvre (La Crèche), la Fondation Brothier (Limalonges), l'EHPAD Le Petit Logis (Prahacq), l'EHPAD Les Chanterelles (Celles sur Belle) et l'EHPAD Les Babillottes (Mougon).

La mise en œuvre de l'Appel à projet « Equipe mobile Qualité de Vie au Travail », s'est poursuivi en 2023 au sein du GCSMS. Les professionnels ont été mobilisés au sein des groupes de réflexion et des comités de pilotage afin de finaliser les états des lieux et de déterminer les plans d'actions propres à chaque établissement.

Les adhérents



Un projet financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine

En collaboration avec la PTS RH Sud 79

En collaboration avec ReSanté-Vous

En collaboration avec SVP Conseil



3. 2023 – Bilan des AAP / AMI / CNR

Projet	Partenaire	Structures Concernées	Thème	Budget Demandé / Obtenu
AAC 2023 : Programmes antichute en EHPAD basés sur l'APA Deux-Sèvres	Siel Bleu Resanté Vous	Celles sur Belle Mougou Limalonges La Crèche Lezay Chef Boutonne Prahecq Beauvoir Sur Niort	Sport adapté 4h / semaine	Demandé : 390 630 € Obtenu : 0€
AAC 2023 : Programmes antichute en EHPAD basés sur l'APA Vienne	Siel Bleu APAD'AGE	Civray Couhé Chaunay	7 programmes antichute	Demandé : 124 572 € Obtenu : 0€

AAC Actions de prévention 2023 - Prévention de la dénutrition Deux-Sèvres	Mme LEREDDE Diététicienne	Celles sur Belle, Mougou, Limalonges, Prahecq, Chauray, Chef Boutonne Lezay	Prévention de la dénutrition	Demandé : 174 283.52 € Obtenu : 174 283.52 €
AAC Actions de prévention 2023 Prévention de la dénutrition Vienne	Mme LESAGE Diététicienne	Civray Couhé Chaunay	Prévention de la dénutrition	Demandé : 148 020 € Obtenu : 0€
Projet Santé Bucco-dentaire Deux-Sèvres	UFSBD	Celles sur Belle Limalonges Chauray Mougou Pamproux Beauvoir / Niort Prahecq Lezay Brioux / Boutonne	UFSBD Formation + Programme Oralien	Demandé : 46 989 € Obtenu : 46 989 €
Projet Santé Bucco-dentaire Vienne	UFSBD	Civray Couhé Chaunay	UFSBD Formation + Programme Oralien	Demandé : 30 449 € Obtenu : 30 449 €
2023 Conférence des Financeurs Prévention de la Perte d'Autonomie Vienne (86)	Ecrivain public	Civray Couhé Chaunay	Favoriser e bien vieillir	Demandé : 2 570 € Obtenu : 2 570 €
Equipes mobiles QVCT Nouvelle-Aquitaine Deux-Sèvres	Resanté Vous SVP	Celles sur Belle Chauray Mougou Limalonges Lezay Chef Boutonne La Crèche Beauvoir sur Niort Prahecq	Qualité de vie et des conditions de travail	Demandé : 100 000 € Obtenu : 150 000 €
TOTAL :				Demandé : 1 017 514 € Obtenu : 404 292 €

Autre thématique évoquée en 2024 :

Rencontre avec KS Telecom pour présentation du Système de gestion de l'errance et dépôt de demandes de CNR par les établissements pour le financement de ces dispositifs.

4. 2024 – Projection des AAP / AMI / CNR

Projet	Partenaire	Structures Concernées	Thème	Budget Demandé / Obtenu
Projet Antichute Deux-Sèvres 2024	Siel Bleu Resanté Vous	Mougon Limalonges Lezay	6 programmes antichute	Demandé : 106 920 € Obtenu : 0 €
Projet Antichute Vienne 2024	Siel Bleu APAD'AGE	Civray Couhé Chaunay	6 programmes antichute	Demandé : 106 920 € Obtenu : 0 €
AAC Actions de prévention 2024 - Prévention de la dénutrition Deux-Sèvres	Les Insatiables Cerenut	Mougon Chauray Lezay Brioux / Boutonne Prahecq Beauvoir / Niort Celles sur Belle		Demandé : 95 591 € Obtenu : 0 €
TOTAL :				Demandé : 309 431 € Obtenu : 0 €

17

Autre thématique évoquée en 2024 :

Rencontre avec la CARSAT pour l'élaboration de contrats de prévention qui portent sur :

- le développement de la culture de prévention (formation, information...)
- la prévention des risques liés aux manutentions des personnes et des objets par l'acquisition d'aides techniques
- la prévention des risques de chute (aménagement des espaces de circulation)

V. LA COMMISSION RESIDENCE AUTONOMIE

1. Administrateurs délégués à la Commission :

M. TOSON Laurent Directeur Foyer Résidence Autonomie Henri Minault de Sauzé-Vaussais.
Mme FENIOUX Léa Directrice Résidence Autonomie « La Maisounnaïe » de Saint-Sauvant.
Mme KOLBACH-RUFFIN Laure Directrice Résidence Autonomie « Le Champ de Chail » de Valence en Poitou.
Mme BERTHONNEAU Hélène Directrice Résidence Autonomie « Les Bons Enfants » de Chaunay.
Mme BONNET Myriam Directrice Résidence Autonomie « Des Coudraies » de Civray.
M.TELALI Hocine Directeur Marpa et Marpahvie Périgné et Couture d'Argenson.
M. BELHARET Madhi Directeur Résidence Autonomie « La Garenne » de Melle.

18

2. Les Etablissements représentés :

- Résidence autonomie de Sauzé-Vaussais,
- Résidence autonomie de Saint-Sauvant,
- Résidence autonomie de Valence en Poitou,
- Résidence autonomie de Chaunay,
- Résidence autonomie de Civray,
- Résidence autonomie de Couture et Périgné,
- Résidence autonomie de Melle.

3. Calendrier des commissions 2023

La commission ne s'est pas réunie en 2023.
Cependant, de nombreux échanges ont eu lieu entre directions, afin de partager les appels à projets disponibles, les réglementations en cours et de se projeter des dispositifs innovants.

4. Bilan des actions 2023

Les résidences autonomie sont désormais habilitées partiellement, en Deux-Sèvres, à l'aide sociale.

Les appels à projets et toutes informations utiles sont partagés quotidiennement.

Les résidences autonomie vont désormais se projeter, selon leurs volontés, sur des dispositifs innovants porteurs de sens.



Home > 2023 > février > 24 > « Je suis vieille mais je me sens belle jusqu'au bout des ongles » projet développé par la Résidence autonomie de Sauzé-Vaussais



La Résidence autonomie « Henri Minault » du CCAS de Sauzé-Vaussais

En collaboration avec la Fondation JM Bruneau

En collaboration avec la CARSAT



En 2023, sous l'impulsion de Nicolas RAGOT Président du CCAS, la Résidence autonomie « Henri Minault » dirigée par Laurent TOSON a créé en partenariat avec la Fondation JM. BRUNEAU un programme en faveur des résidents. Il s'agit d'un espace « Bel âge » dans lequel les résidents pourront bénéficier de relaxation, de massage, de soins de bien être, d'aromathérapie et de séance d'écoute musicale.

La création de cet espace a été financée par la CARSAT et son exploitation par la Fondation JM. BRUNEAU.



Le Projet

L'idée vient de résidentes qui se font masser, coiffer, manucurer et maquiller ponctuellement par un agent de l'établissement. Les résidentes se sentent bien et belles après ces moments. Ces moments ne sont actuellement pas réguliers. Le matériel manque. Il faut investir.

Un agent du foyer résidence a remarqué que les résidentes se sentaient mieux après des séances de soins esthétiques. L'agent fait des massages des mains qui calme les douleurs de l'arthrose. Une résidente en fin de vie a bénéficié de soin du visage dans son lit et la famille a fait remarquer que son visage, au moment du décès était paisible, presque souriant.

Les résidentes aiment ses soins, souhaitent plus de régularité, ce qui permettrait également de profiter de moments de partages avec les copines qui sont présentes.

Les objectifs

La socio-esthétique occupe une place indispensable durant toute la vie. La perte de la couleur des cheveux, du teint du visage, de la pulpe des lèvres ne retire pas l'envie à une femme (ou un homme) de se sentir belle.

Les objectifs : Passer un bon moment, parfois entre copines âgées, se sentir mieux au quotidien, diminuer le stress de la détérioration de l'image de soi et de la perte d'autonomie, voire accompagner les personnes en fin de vie par des gestes simples et apaisants.

Les activités

L'activité de socio-esthétique alliant soins de beauté, massages des mains et du visage, séances de relaxation avec aromathérapie, musique douce pourrait être plus régulière et pérennisée.

L'agent, actuellement référent bien-être au sein de l'établissement, propose des séances selon les besoins des résidents, individuelles ou en groupe.



La coordination du projet par Laurent TOSON, Directeur de la Résidence autonomie « Henri Minault »

Cet espace de Bien-être « Bel âge » a été créé grâce au concours de tous. Les résidents ont été impliqués dans le cadre du Conseil de la Vie Sociale, de même que les professionnels.



« Cette activité est déjà connue et a fait ses preuves. »

Les moyens et la méthode

Les moyens sont de divers natures : humains, matériels, techniques. Un agent est dédié à cette activité et d'autres professionnels pourront être formés.

Les résidents bénéficient de formations complémentaires : réflexes d'équilibre, soins esthétiques en gérontologie.

Du matériel a été acquis comme un fauteuil pour les résidents, un tabouret pour l'agent, un guéridon, et tout le matériel pour l'aromathérapie, la luminothérapie, les massages, la relaxation, la manucure, la pédicure, la coiffure. A ceci s'ajoutent les huiles de massages, les produits de beauté et de maquillage.

« Je suis vieille mais je me sens belle jusqu'au bout des ongles », bénéficie de l'adhésion complète des résidentes et de l'établissement (Laurent TOSON)

Le Budget



Professionnelle responsable des activités de la salle « Bel âge »

La CARISAT a financé le coût de l'ensemble de l'investissement environ 30 000 €.

La Fondation JM BRUNEAU a financé l'exploitation du projet pour la première année soit 5 000 €.

La Résidence délègue un professionnel à l'entretien de cette salle.

Les résidents bénéficient ainsi de tarifs modérés.

VI. LA COMMISSION ANIMATION

1. Les réunions

La commission animation s'est réunie 5 fois dans l'année 2023 :

- Le 17 janvier à La Crèche
- Le 14 mars à Beauvoir sur Niort
- Le 22 mai à Celles sur Belle
- Le 19 septembre à Pamproux
- Le 22 novembre à Prahecq.

Elle a réuni sur chaque temps, plus de 15 animateurs.

22

2. Les manifestations

Mars : Le printemps des poètes dans chaque établissement

Mai : Tournois de pétanques inter-établissement avec la finale à Lezay

Juin : Pique-nique et fête de la musique à Pamproux avec un spectacle financé par le Conseil Départemental

Octobre : Les Olympiades à Celles sur Belle

Novembre : Loto à Chaunay

Les différentes manifestations proposées ont permis de réunir, entre 80 et 120 personnes.

Dans le cadre de la Semaine Bleu, se déroulant du 2 au 8 octobre 2023, 22 animateurs du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Pays Mellois – Poitou Charentes ont organisé, Des Olympiades le lundi 2 octobre 2023, à partir de 11h00, à la salle des fêtes de Celles sur Belle.

L'occasion étant de rappeler la place des aînés dans la société quels que soient leur âge et leur état de santé par une grande manifestation associant une centaine de personnes âgées venant des 25 établissements du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charentes et les élèves de CP du groupe scolaire Jacques Marie PARSONNEAU de Celles sur Belle.

Ce rassemblement autour d'un apéritif, offert par la société de restauration CONVIVIO et d'un repas, a permis aux différentes générations présentes de participer, par équipes, à des ateliers, mêlant, questions et activités sportives adaptées, animées par les animateurs.

La mémoire, les connaissances, la rapidité ou encore l'esprit d'équipe ont été sollicités, mettant en évidence que « vieillir ensemble est une chance à cultiver » ...



Home > 2023 > septembre > 29 > La semaine bleue au sein du GCSMS



23



Dans le cadre de la semaine bleue, se déroulant du 2 au 8 octobre 2023, 22 animateurs du Groupement de Coopération Sociale, et médico-sociale (GCSMS) Pays Mellois – Poitou Charente organisent.

LES OLYMPIADES le lundi 2 octobre 2023,

à partir de 11h00,

à la salle des fêtes de CELLES SUR BELLE.

L'occasion de rappeler la place des aînés dans la société quels que soient leur âge et leur état de santé par une grande manifestation associant une centaine de personnes âgées venant des 25 établissements du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente et les élèves de CP du groupe scolaire Jacques Marie PARSONNEAU de CELLES SUR BELLE.

Un projet organisé par la Commission animations du GCSMS

En partenariat avec Convivio



3. Projets et thèmes abordés

En début d'année, nous avons accueillis de nouveaux établissements, l'EHPAD de Couhé avec Éric et Nathalie et l'EHPAD de Chaunay, avec Marie-Laure.

Nous avons abordé le décret venant modifier le contenu des CVS.

Nous avons évoqué le rôle des animateurs pour permettre aux résidents de faire entendre leur parole au sein des CVS (travailler à partir de 2024 sur des outils communs autour des droits des personnes accueillies : élections et le rôle citoyen...)

Nous avons abordé des évaluations externes à venir, dans nos structures.

Ainsi que l'envie de proposer de nouvelles activités sur l'année 2024 dont un concours culinaire en début d'année autour de la réalisation de frangipanes en y associant une école hôtelière...

Madame Bernadette DORET-FOURNIER, administrateur en charge de la commission animation est partie en retraite.

Les directrices : Sylvie MUSELLEC (Chauray) et Hélène BERTHONNEAU (Chaunay) ont rejoint la commission au côté de Florence MARSTEAU (La Crèche et Pamproux).